

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 MARS 2016 A 20 H 00**

L'an deux mil seize, le dix-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

Etaient présents : FOULON Patrick, THIBAUT Nathalie, CLOUTIER Jacky, BASTY Raymonde, BOISQUILLON Alain, LEBRUN Francis, HIRLAY Jacques, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, POTEAU LABAILLE Laura, TELLIER Didier, THAUVIN Christine

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés : BRETON Denis (pouvoir à ZUSATZ Christelle), BERRUE Didier (pouvoir à BOISQUILLON Alain)

Absente : BOUCHARD Yvette (arrivée à 20 h 05)

Mme Laura POTEAU LABAILLE est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE), le compte rendu de la précédente séance.

**REPLACEMENT DES PORTES ET FENETRES DE LA SALLE POLYVALENTE :
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le projet de remplacement des portes fenêtres et fenêtres de la salle polyvalente par des équipements en double vitrage pour un montant de 30 605,74 € HT et de solliciter au titre de la DETR la somme de 15 302,87 €, soit un taux de 50 %.

**REPLACEMENT DES PORTES ET FENETRES DE LA SALLE POLYVALENTE :
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, la somme de 9 181.72 €, soit un taux de 30 % pour le projet de remplacement des portes et fenêtres de la salle polyvalente en double vitrage.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE
MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET AU 01/01/2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler son adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

**DEFINITION DES REGLES DE MAINTIEN DU VERSEMENT DES PRIMES ET
INDEMNITES AUX AGENTS COMMUNAUX DANS CERTAINES SITUATIONS DE
CONGES**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer aux agents communaux les dispositions du décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés.

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2015

Le Conseil Municipal prend acte des marchés publics conclus en 2015, à savoir

- Pour les marchés de fournitures :*

<i>Montant HT</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>	<i>Attributaire</i>
<i>20 000 à 89 999,99 €</i>	<i>ELECTRICITE - STATION D'EPURATION</i>	<i>18/08/2015</i>	<i>EDF COLLECTIVITES TOURS (37206)</i>

- Pour les marchés de services :*

<i>Montant HT</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>	<i>Attributaire</i>
<i>20 000 à 89 999,99 €</i>	<i>ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME</i>	<i>13/11/2015</i>	<i>GROUPEMENT - Cabinet RAGEY (45504) - ECOGEE (45130)</i>

REMERCIEMENTS

Le Maire donne lecture de courriers de remerciements des familles de MM. Roland THIRIOUX, Joseph COUE et Michel PERONNET pour les marques de sympathie adressées lors de leur décès.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à Monsieur le Préfet sollicitant son intervention pour sécuriser la traversée de la Loire entre Sully sur Loire et Saint Père sur Loire pour les cyclistes et les piétons.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 36.

Le Maire,

Patrick FOULON

